

LE JOURNAL DE SAINTE-MARIE DE RÉ

EDITO

Chères maritaises, Chers maritais,

Le contexte géopolitique international, le défi climatique, les récentes tempêtes, l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, pour mener à bien les projets nécessaires.

Avec les élus de la Majorité, nous nous efforçons d'aller de l'avant. Nous sommes au travail pour moderniser et rénover nos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Parmi les sujets qui nous mobilisent aujourd'hui, pour des réalisations 2024/2025 : l'aménagement de la Place d'Antioche, l'extension du gymnase en créant de nouveaux lieux partagés de stockage du matériel sportifs des associations mais aussi des accès aisés aux différents espaces sportifs de la plaine de jeux dont le cheminement PMR, l'aménagement de toilettes, pas des Biettes, aux Grenettes, mais aussi le renforcement de la signalétique cyclables dans le village et bien sûr une attention toute particulière sur nos dunes et petites falaises du littoral (à formuler différemment)...

Jesuis par ailleurs très heureuse que notre village ait été le 22 septembre labellisé Territoire Bio-Engagé (non étions déjà Collectivité Bio-Engagé depuis 2013, en reconnaissance aux produits bio et locaux utilisés à 85% dans les repas de la restauration scolaire.) Accéder à ce label c'est montrer notre soutien à la démarche vertueuse des viticulteurs de Sainte Marie et valoriser leur engagement dans la bio, Sur près de 20% des surfaces agricoles utiles.

Notre village bénéficie enfin d'une couverture quasi complète en fibre optique, quelques « couacs » persistent mais tout devrait rentrer dans l'ordre d'ici la fin d'année, début 2024.

J'ai pris beaucoup de plaisir à vous retrouver lors des « rencontres de quartier, mensuelles » débutées il y a un an. Nos échanges directs et ce dialogue régulier sont précieux pour ajuster l'action publique, elles se poursuivent bien sûr...

Merci une fois encore aux bénévoles et Maritais engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales. D'autres propositions événementielles se succéderont dès décembre, avec entre autres le **Déjeuner des Aînés, le 12 décembre prochain.**

J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village en cette proche période de fin d'année, je crois que nous avons tous besoin de moments de joie simple et de convivialité.

Parcourez le site communal, nos planimètres, ou bien connectez-vous à l'application Panneau Pocket (très simple d'utilisation !!) Facebook/instagram... Vous ne pouvez passer à côté de la moindre information.



Au plaisir de vous retrouver pendant ces moments festifs, mais aussi le 7 janvier 2024 pour mes vœux au Paradis !!

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous,

Bien à vous,

Gisèle Vergnon,
Maire de Sainte Marie de Ré

FOCUS

LA STEP : DES MOUTONS ET DES OISEAUX !

La station d'épuration de Sainte-Marie, dont la mission principale est de traiter les eaux usées, se met au vert.

➤ Ça y est, ils sont arrivés !! 4 beaux moutons d'Ouessant.

Tout noir, ils sont là depuis juillet dernier. Leur mission : brouter et pâturer sur les espaces enherbés autour des lagunes de la station d'épuration, évitant ainsi la tonte mécanique. Cette technique, dite d'éco-pâturage, présente bien des avantages : plus écologique, plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. L'écosystème le plus petit est respecté, la vie des insectes est maintenue. Cela permet par ailleurs d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires. L'aspect prairie est conservé !



La SAUR a fait appel à la société Ecomouton, leader de l'éco-pâturage en France. Les moutons sont originaires d'Ouessant, la plus petite race de mouton de France réputée pour sa robustesse.

Rustique, pas croisée, cette race est moins sensible aux maladies et s'adapte à tous les terrains et à tous les climats. De petit gabarit, les moutons sont autosuffisants : ils ont donc clairement de quoi trouver à se nourrir toute l'année.

Les quatre moutons, très bien adaptés, ont rapidement pris possession de leur nouveau terrain de jeu.

➤ Un refuge pour les oiseaux

Rare espace d'eau douce sur l'île de Ré, les lagunes de la STEP servent également d'abris à de multiples espèces d'oiseaux, venant s'hydrater, nidifier, ou, pour certains, se reposer lors de leur migration. Échasses blanches, Avocettes élégantes,



Hérons cendrés, Sternes pierregarin... c'est un

espace protégé très apprécié des oiseaux, et très fréquenté. En effet, les lagunes constituent des milieux indispensables aux populations d'oiseaux associés aux milieux humides. Elles offrent une abondance de nourriture et favorisent la présence d'insectes, d'algues et de plantes, ce qui vient combler les besoins alimentaires des oiseaux.

Un observatoire des oiseaux est en cours d'achèvement.

Philippe Laulanet, adjoint Cadre de vie



➤ CHARTRE NATURE +

+ de nature | + de biodiversité | + de respect de l'environnement

Depuis plusieurs années, la commune de Sainte-Marie a à cœur de s'engager dans une gestion écologique et durable de l'ensemble de ses espaces verts.

Pour mener à bien ce projet, nous sommes accompagnés par la FREDON Nlle Aquitaine, organisme reconnu par l'état et organisé autour d'une équipe pluridisciplinaire associant des experts en paysage, en botanique/malherbologie, cartographie...

La FREDON NA apporte ses conseils techniques sur la mise en place des bonnes pratiques environnementales, autour de thèmes essentiels : arrêter

les produits phytosanitaires (suppression à Sainte Marie de Ré depuis 10 ans), réduire les déchets verts, mieux gérer l'eau, favoriser la biodiversité et communiquer.

L'objectif final est d'obtenir le label + NATURE, qui s'adresse à toutes les structures publiques ou privées disposant d'espaces extérieurs à entretenir.

La charte est basée sur 3 niveaux de progression permettant d'avancer pas à pas.

Dès la première année, la commune a déjà obtenu le niveau 3, niveau maximal. Cela souligne notre engagement précurseur et

toujours constant.

A la suite d'un diagnostic sur l'ensemble de la commune, la FREDON NA apporte ses conseils en matière de types d'entretien, fréquences d'intervention, ainsi que des préconisations éventuelles de réaménagement.

Ainsi, la biodiversité est favorisée, comme avec le fauchage tardif. Celui-ci permet de respecter le cycle de la nature, en coupant la végétation le moins possible. Le couvert végétal a alors le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation, offre nourriture et refuge à la faune et permet à de nouvelles espèces de s'implanter.

SUIVEZ-NOUS SUR

➤ Le site internet saintemariedere.fr

➤ Facebook et Instagram

➤ en vous inscrivant sur Panneau Pocket



Flashez le QR code

DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES RÉVÈLENT DE RICHES DÉCOUVERTES

Le projet de construction d'une maison individuelle impasse des Pâquerettes, le long de la rue de la Crapaudière, a entraîné la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive menée par une équipe de l'Inrap, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (<https://www.inrap.fr/>). Prescrite par les services de l'Etat (DRAC, service régional de l'Archéologie, Poitiers) afin d'étudier l'ensemble des vestiges du passé susceptibles d'être irrémédiablement détruits par une construction publique ou privée, la fouille s'est déroulée du 20 février au 7 avril 2023. Elle a mobilisé une dizaine de personnes, archéologues de terrain et spécialistes, et a concerné la superficie totale du projet, soit environ 800 m².



A l'issue de la fouille, plus de 200 structures archéologiques ont été découvertes, fouillées, relevées et étudiées. Ces structures apparaissent à une quarantaine de centimètres de profondeur, sous la forme de taches sombres creusées dans le substrat calcaire (fig. 3).

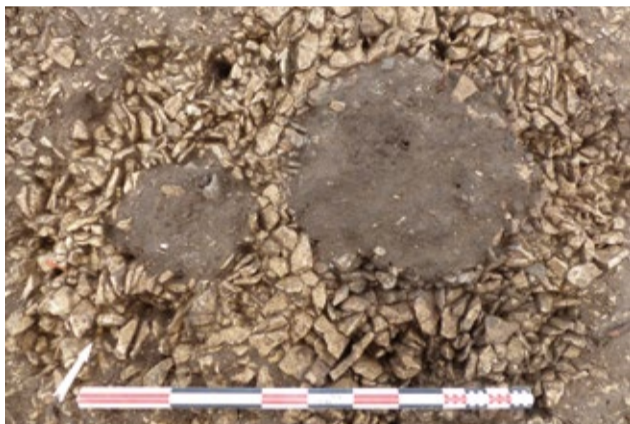


Fig. 3
Vue de deux structures néolithiques (mars 2023)

Une fois fouillées, il est possible de déterminer la nature de ces creusements (fosses, foyers, trous destinés à recevoir des poteaux de bois, etc.). La plupart des structures repérées sur le terrain sont interprétées comme des trous de poteau constituant l'armature de constructions de terre et de bois (fig. 4 et 5).



Fig. 4
Trou de poteau néolithique en cours de fouille (mars 2023). À l'intérieur du comblement de la structure, les morceaux de grands vases de stockage en terre cuite.



Fig. 5
Trou de poteau néolithique en cours de fouille (mars 2023). Les deux blocs de calcaire sont les restes d'un calage en pierre utilisé pour maintenir un élément de bois vertical.

Les élévations de ces bâtiments ne sont malheureusement pas conservées mais les fondations permettent de restituer certaines techniques de construction ainsi que les plans utilisés par les populations du Néolithique. Ces plans sont ceux de constructions quadrangulaires solidement ancrées dans le sol puisque les fondations de certains poteaux peuvent atteindre plus d'un mètre de profondeur pour un mètre de diamètre !



Fig. 6
Hache polie miniature en roche métamorphique exogène, Néolithique récent (mars 2023).

La quasi-totalité de ces structures date du Néolithique récent, soit entre 3600 et 3000 avant notre ère. Les autres

creusements témoignent d'une réoccupation du site à l'époque romaine, plusieurs millénaires après l'abandon du village néolithique. Le mobilier découvert dans les structures et les niveaux néolithiques est abondant et bien conservé. Il se compose principalement de tessons de poterie, d'outils en roches siliceuses (pointes de flèches, grattoirs et racloirs) et métamorphiques (haches polies : fig. 6), d'outils en matière animale (fig. 7) et de restes de repas (ossements de mammifères terrestres, coquillages, vertèbres de poissons).



Fig. 7
Poinçon néolithique en os animal (mars 2023).

Toutes ces pièces archéologiques sont en cours d'étude (2 à 3 années vont être nécessaires pour étudier la vingtaine de caisses de mobilier récolté). Ce mobilier est lavé (fig. 8), étiqueté et archivé avant d'être confié à différentes catégories de spécialistes.



Fig. 8
Lavage du mobilier néolithique récolté sur la fouille (mai 2023).

Anne pawlak, adjointe Patrimoine | Crédit photos C. Maitay, chargé d'études et de recherches à l'INRAP

LOGEMENTS

ÉQUILIBRE...

Tel pourrait être le mot qui domine cette rentrée, cet automne 2023 !

En effet, depuis nombre d'années maintenant, Sainte Marie, comme tous les villages de l'île, connaît une transformation face à laquelle nous n'avons aucun moyen de régulation.

Le décret du 25 août 2023 qui a fait entrer l'ensemble des communes du littoral de Charente-Maritime dans la liste des communes en zones tendues, c'est-à-dire en situation de déséquilibre entre l'offre et la demande de logements à l'année, nous procure un levier !

Oui, il nous faut tendre vers cet équilibre pour maintenir les actifs...

Ce décret donne la possibilité de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, entre 5 et 60 %.

L'ensemble des élus du Conseil Municipal a décidé une augmentation de 60 %, à compter de 2025.

Ainsi, en responsabilité, sans fragiliser la vocation touristique indiscutable et indéniable de notre village, nous agissons pour rectifier une tendance

que vous pourrez aisément constater au travers des données INSEE de ce tableau :

SAINTE MARIE DE RÉ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PAR CATÉGORIE

DATE	2009	2014	2020
ENSEMBLE	3022	3132	3431
Résidences principales	1342	1474	1548
Résidences secondaires	1610	1534	1765
Logements vacants	69	124	118

Chacun le comprend bien, il n'y a aucune « stigmatisation » des résidents secondaires ;

Il s'agit tout simplement de rétablir et de maintenir cet équilibre vital entre habitat secondaire et touristique et habitat à l'année.

En parallèle, les élus travaillent sur la mise en place de mesures sur le changement d'usage et régulation des meublés de tourisme. Mesures qui seront sans incidences sur les résidences secondaires à usage exclusivement familiale.

Isabelle Ronté, adjointe finances, CCAS, logement et solidarité



<https://www.charente-maritime.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Securite-et-protection-des-personnes/Direction-Departementale-de-la-Securite-Publique-de-la-Charente-Maritime-DDSP>

APPEL À CANDIDATURE ARTISTE

Projet culturel participatif 2024

Comme chaque année depuis 2019, la Commune encourage les artistes et leur dédie un budget participatif de 3000€ pour la réalisation d'une œuvre.

Thème imposé : Environnement

Vous êtes artiste sculpteur / sculptrice maritais(se) ou rétais(se) ou collectif d'artistes...



designed by freepik

Pour toutes informations sur les conditions de cet appel à projet, rendez-vous sur www.saintemariedere.fr ou contactez la mairie au 05 46 30 21 24.

Catherine Sarrion, adjointe culture et jeunesse.

ENEDIS

Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

09 726 750 17

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.



DU CÔTÉ DES SÉNIORS



LE MAINTIEN À DOMICILE

Pour tout connaître des aides et dispositifs possibles, contactez :

➤ le **CCAS** de la mairie : **05 46 30 21 24**

➤ les **Coordonnateurs Autonomie du Conseil Départemental** : ils informent et accompagnent les personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que leur famille en les orientant vers les dispositifs susceptibles de répondre à leurs besoins (aides financières, aménagement du logement, portage repas...) et aident à la constitution de dossiers.

Pour l'île de Ré : Magali PEUVION **05.17.83.44.18**

➤ **Portail national d'information** pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

JEUNESSE

PROJET NEFLE "NOTRE ÉCOLE FAISONS-LA ENSEMBLE"

Des aménagements scolaires pour renforcer les apprentissages en mathématiques



Initiative novatrice visant à renforcer les apprentissages en mathématiques et à accroître l'engagement de l'équipe enseignante dans notre école, l'un des objectifs clés du Projet Nefle est de renforcer les bases en mathématiques chez les élèves.

Pour ce faire, nous continuons à équiper l'école de matériel pédagogique interactif, des espaces d'apprentissage peuvent être aménagés pour fournir un environnement stimulant où les élèves peuvent explorer les concepts mathématiques de manière pratique et ludique, favorisant ainsi leur compréhension.

Des formations spécialisées sont proposées régulièrement aux enseignants, axées sur des méthodes pédagogiques innovantes et des approches différenciées pour répondre aux besoins variés des élèves.

La municipalité accompagne l'école Louis Gaucher dans cette démarche en participant depuis 2021 à l'achat de divers matériels : meubles, tabourets, casques anti-bruit, vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs...

Christelle Etienne, adjointe déléguée aux Affaires Scolaires

MOMENTS FESTIFS

🎄 **Déjeuner des aînés**
Mardi 12 décembre à 12h
Restaurant Les Grenettes

🎄 **Concert de fin d'année**
Mardi 19 décembre à 15h
salle des Cérémonies de la Mairie
avec l'ensemble BOJAS
suivi d'un goûter

🎄 **Vœux du Maire aux habitants**
Dimanche 07 janvier 2024 à 15h
Salle des Paradis

Si vous ne pouvez pas venir au Déjeuner des Aînés

🎄 **Panier gourmand**
Remis en mairie
Du 04 au 08 décembre
salle des Cérémonies
(horaires Mairie)

🎄 **Puzzles intergénérationnel à la médiathèque**
vendredi 8 décembre
à partir de 15h
suivi d'un goûter

JEUNES, NE PASSEZ PAS À CÔTÉ DES AIDES PUBLIQUES !

Une nouvelle année scolaire a démarré. Œuvrer pour la réussite de toutes et de tous, c'est le principe des différentes collectivités territoriales et de l'Etat. Une partie de la jeunesse passe à côté des aides publiques : « je ne savais pas que j'y avais droit » ...

Il est effectivement parfois difficile de savoir où s'adresser et de connaître les nombreuses aides prévues pour faciliter les études, l'insertion professionnelle et améliorer la qualité de vie des jeunes étudiants ou jeunes actifs. Nous ne pouvons pas faire une étude exhaustive de toutes les aides mais vous pourrez vous renseigner sur les sites suivants ou prendre rendez-vous à la mairie pour avoir plus de renseignements.

MAIRIE DE SAINTE MARIE DE RÉ

05 46 30 21 24

www.saintemariedere.fr/ccas-solidarite-logements/ccas

- Médiathèque et espace multimédia – tarif réduit jeunes et demandeurs emploi
- Aide au permis de conduire (jusqu'à 1000 € en échange d'heures de travail dans un service communal) et à l'obtention du BAFA (500 €)
- Aide d'urgence ponctuelle
- Aide aux départs en vacances et aux voyages scolaires
- Chèques sport et activités culturelles de 30 à 50 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

05 46 09 00 97

www.cdciledere.fr/rubriques/vie-de-famille

- Ré jeunesse – ados de 12 à 18 ans
- Promeneurs du net
- Aides aux sportifs de haut niveau

DÉPARTEMENT CHARENTE MARITIME

05 46 31 70 00

www.la.charente-maritime.fr/jeunesse

- Fonds d'aide aux jeunes – aide d'urgence ponctuelle
- Trouver son stage de 3ème
- Aide transport scolaire et handicap
- Aide au permis de conduire

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

05 49 38 49 38

www.mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr

Vous pourrez télécharger sur ce site le guide des aides régionales et européennes

- Aides achats manuels scolaires et équipements professionnels
- Service gratuit d'aide aux devoirs pour les lycéens et apprentis
- Aide pour les stages à l'étranger et Erasmus
- Fonds social d'aide à la formation et aide à la mobilité

ETAT

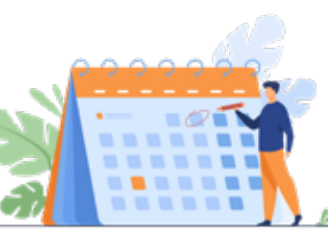
www.aide-sociale.fr/aides-famille-aides-jeunes-et-etudiants

- Pass sport (50 € pour tous les jeunes)
- Fonds d'aide d'urgence
- Bourse étudiant (CROUS) et Erasmus
- RSA jeunes
- Aide à la mobilité master, parcoursup
- Dispositifs devoirs faits
- Aides au logement – locapss – garantie visale
- Aides à l'insertion professionnelle
- Contrat Engagement Jeune (CEJ) (jusqu'à 500 € par mois)
- Aides au transport – permis de conduire- mobilité – voyages
- Aides à l'obtention BAFA, BAFA...
- Pass culture jeunes

Toutes ces aides sont détaillées sur les différents sites, vous pouvez aussi vous renseigner à la Mission Locale - www.missionlocale.com ou par téléphone 05 46 27 65 20.

Bonne année scolaire pour tous !

Isabelle Ronté, adjointe finances, CCAS, logement et solidarité



AGENDA DES SORTIES DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2023

De nombreuses animations (concerts, expositions, soirées dansantes...) se déroulent à Sainte-Marie-de-Ré.
Retrouvez-les en flashant le QR code



NOVEMBRE

Mardi 14 • 15h

Mardi cinéma

Nom du film sur demande
salle des Cérémonies . Mairie

Mercredi 15 • 10h

Bébés Lecteurs

Médiathèque
0 - 3 ans, entrée libre

Samedi 18 • 11h

Rencontre avec l'auteur Virgile Dureuil - FIFAV

Médiathèque
Ados - Adultes, réservation conseillée

Lundi 27 • 15h

Documentaire, Club des Jeunes Aînés

Salle des Paradis

25 et 26 novembre

Marché de Noël du Comité de Jumelage Philippsburg

Salle des Paradis

DÉCEMBRE

Du 1^{er} au 19

Boîte aux lettres du Père Noël

Places d'Antioche et des Tilleuls

Samedi 2 • 11h

"Nouvelles en musique"

Delphine Chartier et Olivier Borne
Médiathèque
Adultes, Réservation conseillée

Du 2 au 3

24h de l'île de Ré

par Les Dés Jantés
Salle des Paradis

Du 4 au 8 • Horaires Mairie

Distribution de Panier Gourmand aux aînés

Salle des Cérémonies . Mairie
Maritais + 72 ans, sur inscription

Mercredi 6 • 10h30

Histoires de...

Médiathèque | Dès 3 ans, entrée libre

Vendredi 8 • à partir de 15h

Puzzle en folies

Médiathèque | Tout public, entrée libre

Samedi 9 • 11h

Café Papote

Médiathèque | Adulte, entrée libre

Mardi 12

🌲 Déjeuner des aînés

Restaurant Les Grenettes
Inscription obligatoire en Mairie jusqu'au 06/12/2023

Noël des enfants élémentaires

Salle des Paradis

Mercredi 13 • 10h

Bébés Lecteurs

Médiathèque | 0 - 3 ans, entrée libre

Jeudi 14

Noël des enfants maternelles

école

Samedi 16 • à partir de 10h

Fête de Noël

Médiathèque

Dimanche 17 • 17h30

Concert Philharmonie de l'île de Ré & l'École de musique

Salle des Paradis

Mardi 19 • 15h

Concert pour les aînés

Salle des Cérémonies . Mairie
Maritais + 72 ans, sur inscription

Samedi 23 • 10h à 12h

Visite du Père Noël en chanson

Place des Tilleuls

Dimanche 24 • 10h à 12h

Visite du Père Noël en chanson

Place d'Antioche

Du 26 au 31 • 10h à 12h30

Sur les places : Animations

Chansons en duo
par Gigi et Evelyse

Samedi 30 • 12h

Pot des commerçants

Place des Tilleuls

Dimanche 31 • 20h30

Réveillon dansant

Salle des Paradis
Comité des Fêtes et Animations
0632326630 - 0688354629

VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS

Dimanche 07/01/2024

15h | Salle des Paradis

Flash INFO

LES ILLUMINATIONS

Les illuminations de Noël seront en place du 18 décembre au 07 janvier inclus.

L'ÉGLISE

À noter que le temps des travaux de l'église, jusqu'en juin 2024, les étoiles du clocher ne seront pas allumées et les cloches resteront silencieuses.

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL

🌲 Du 25/12/2023 au 15/01/2024, venez déposer vos sapins de Noël : parking de l'Épi St Sauveur (en face du boudrome).

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque sera fermée du samedi 23 au Dimanche 31 décembre 2023. Réouverture prévue le 2 janvier !

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE D'ANTIOCHE

RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 11 décembre 2023

18h30 | Salle des Paradis

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Sainte Marie de Ré Autrement

LE RÉSIDENT SECONDAIRE

S'il existe bien des définitions administratives de la résidence secondaire, il est difficile d'identifier le résident secondaire, pourtant objet de maints jugements à priori défavorables.

Il est surtout un résident permanent virtuel, un habitant cyclique, un domicilié multilocal. Il pose question quant à son intégration locale : est-il un irresponsable civil et politique ou un habitant en quête d'un dessein social dans le village où il réside ?

En tous cas, n'en faisons pas le bouc émissaire facile et unique de nos problèmes communaux, circulation routière et stationnements difficiles, foule excessive, pistes cyclables encombrées, incivilités accrues.

Pourtant, l'attractivité et la petitesse du territoire rétais impose une régulation de ce que l'on nomme maintenant le sur-tourisme. Le résident secondaire, en principe et dans la majorité des cas, n'agit pas en touriste mais en habitant citoyen, certes intermittent, mais au tropisme familial, amical, convivial. Il n'empêche, des dérives s'installent, des résidences secondaires se transforment en lieux de villégiatures marchands.

Décrétée zone tendue, l'île dispose maintenant d'outils fiscaux et de règles législatives pour stopper ces dérives. Nous apprécions que notre municipalité l'aborde avec conviction. Toutes les décisions à prendre doivent contribuer à remettre sur

le marché des offres de location à l'année. À l'avenir avant toute reconduction des dispositifs choisis, il sera indispensable de veiller avec rigueur à ce que les mesures aillent dans le bon sens.

La surtaxe d'habitation sur l'ensemble des résidences secondaires, doit être appliquée avec justice et discernement. La récente décision du conseil municipal mérite d'être présentée en réunion publique, les administrés ont le droit d'avoir des réponses à leurs légitimes interrogations. Les choix sur la fiscalité seront pour nous, en plus des règles de changement d'usage qui limiteront le nombre de locations touristiques pour chaque propriétaire, un axe de réflexion essentiel.

Un groupe de travail municipal sur le logement permanent, que nous souhaitons composé aussi de citoyens maritais, a été mis en place lors du dernier conseil municipal. Il sera l'instance déterminante qui fera vivre les nouveaux droits en vigueur, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les logements vacants, numéro d'enregistrement, enfin et surtout, règles de changement d'usage, quatre outils indissociables pour la reconquête du logement à l'année.

Les choix sensibles pour la commune doivent être les plus pertinents possibles mais toujours issus de concertation citoyenne sans négliger les résidents secondaires.

Le groupe MINORITAIRE

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Clairement engagés pour Sainte Marie de Ré



3^{ème} soirée des Bénévoles jeudi 16 novembre 2023.

Vous étiez 200 pour ce temps convivial.

Encore un grand et chaleureux remerciement à vous qui donnez tout son sens à l'engagement bénévole, associatif et citoyen pour notre village.

Le groupe MAJORITAIRE



Mairie de Sainte-Marie de Ré

32, rue de la République, 17740 Sainte-Marie de Ré
05 46 30 21 24

info@saintemariedere.fr

Directrice de la publication : Gisèle Vergnon
Comité de rédaction : Gisèle Vergnon, Nathalie Fruhauf et les élus
Photos : Mairie de Sainte-Marie de Ré
Réalisation : Nathalie Fruhauf
Impression : IRO // Dépôt Légal n°1135